



536ème séance plénière

PC Journal No 536, point 1 de l'ordre du jour

DECISION No 642
COMMUNICATION DE PROJETS DE DOCUMENTS
AU CONSEIL MINISTERIEL

Le Conseil permanent décide par la présente de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de décision sur l'élaboration d'un concept de l'OSCE en matière de sécurité et de gestion des frontières ;
- Projet de décision sur la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes ;
- Projet de décision sur la déclaration des passeports perdus/volés au dispositif de recherche automatisé/à la base de données sur les documents de voyage volés d'Interpol ;
- Projet de décision sur la poursuite de la mise en oeuvre du Document de l'OSCE sur les stocks de munitions conventionnelles ;
- Projet de décision sur les éléments standard de l'OSCE concernant les certificats d'utilisateur final et les procédures de vérification pour les exportations d'ALPC ;
- Projet de décision sur les principes de l'OSCE relatifs au contrôle du courtage des armes légères et de petit calibre ;
- Projet de décision sur les principes de l'OSCE pour les contrôles à l'exportation des systèmes portatifs de défense aérienne ;
- Projet de décision sur le renforcement de la sécurité des conteneurs ;
- Projet de décision sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du Forum économique ;
- Projet de décision sur la lutte contre la corruption ;
- Projet de décision sur la tolérance et la non-discrimination ;

- Projet de décision sur les besoins spéciaux des enfants victimes de la traite en matière de protection et d'assistance ;
- Projet de décision sur le plan d'action de l'OSCE 2004 pour la promotion de l'égalité entre les sexes ;
- Projet de décision sur le rôle du Secrétaire général de l'OSCE ;
- Projet de décision sur la création d'un groupe de personnes éminentes sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE ;
- Projet de décision sur l'OSCE et ses partenaires pour la coopération ;
- Projet de décision sur la présidence de l'OSCE en 2007 ;
- Projet de décision sur la date et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ;
- Projet de déclaration ministérielle de Sofia sur la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène ;
- Projet de déclaration ministérielle sur le sixantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale ;
- Projet de déclaration du Conseil ministériel sur le conflit du Haut-Karabakh ;

Le Conseil permanent recommande au Conseil ministériel d'adopter les documents susmentionnés.